

Pratiquer l'architecture d'entreprise avec le standard TOGAF

Durée: 2 Jours **Réf de cours: T-T10P** **Méthodes d'apprentissage: Intra-entreprise & sur-mesure**

Résumé:

Le cadre d'architecture TOGAF® (The Open Group Architecture Framework) est devenu depuis plusieurs années un standard de facto en matière de démarche d'architecture d'entreprise. Cette 10ème édition facilite l'adoption des meilleures pratiques éprouvées et définies par l'ensemble des membres du forum d'architecture. Elle montre où trouver des concepts durables et universels et elle indique également où chercher de nouvelles idées émergentes. Adaptée à toute organisation et indépendante de tout secteur d'activité, sa structure se concentre sur ce que la plupart des architectes veulent, des conseils sur la façon de fournir la meilleure architecture d'entreprise qui soutient leurs parties prenantes et leur organisation. Ce programme de formation qui porte sur TOGAF® Standard, 10 th Edition vous apprend comment appliquer l'approche TOGAF® pour transformer et gérer le changement.
NB: Le cours T-T10-P (2 jours) fait suite à la formation T-T10F (3 jours), ensemble ils correspondent au cours T-T10C (5 jours), .
Mise à jour 13 06 2024

Public visé:

Ce cours s'adresse aux: Responsables d'activités métiers. Membres d'équipes MOA. Responsables & Membres de programme d'architecture d'entreprise. Architectes et Urbanistes des SI.

Objectifs pédagogiques:

- A l'issue de cette formation, les participants seront capables de :
- Consolider ses connaissances sur TOGAF® Standard, 10th Edition.
- Maîtriser le détail des phases et des techniques définies au sein de la méthode de développement d'architecture (ADM).
- Mener le processus de transformation proposé par TOGAF® Standard, 10 th Edition.

Pré-requis:

Une première connaissance de l'architecture d'entreprise est conseillée, ainsi que la formation T - T10F « Comprendre l'architecture d'entreprise avec le standard TOGAF ».

Contenu:

1 – Le contexte de l'architecture d'entreprise

- Rappel des concepts fondamentaux.
- Gouvernance d'architecture.
- Risques et sécurité.
- L'architecture dans l'entreprise numérique.

2 - Les acteurs concernés

- Identification des acteurs et de leurs préoccupations.
- Engagement des acteurs et gestion des exigences.
- Vues et points de vue d'architecture.
- Compromis.

3 - Les phases de l'ADM

- Présentation détaillée des différentes phases de l'ADM :
 - les entrées
 - les étapes
 - les sorties
- L'approche Sécurité et de risque dans chaque phase.

4 - Gestion des exigences

- Les entrées.
- Les étapes.
- Les sorties.

5 - Support au travail dans l'ADM

- Autres techniques.
- Support à la mise en œuvre de l'ADM.
- Support au contenu d'architecture
- Autres « Series Guides »

Méthodes pédagogiques :

Un support de cours sera remis aux participants.

Autres moyens pédagogiques et de suivi:

- Compétence du formateur : Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées et ont au minimum cinq ans d'expérience d'animation. Nos équipes ont validé à la fois leurs connaissances techniques (certifications le cas échéant) ainsi que leur compétence pédagogique.
- Suivi d'exécution : Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est signée par tous les participants et le formateur.
- En fin de formation, le participant est invité à s'auto-évaluer sur l'atteinte des objectifs énoncés, et à répondre à un questionnaire de satisfaction qui sera ensuite étudié par nos équipes pédagogiques en vue de maintenir et d'améliorer la qualité de nos prestations.

Délais d'inscription :

- Vous pouvez vous inscrire sur l'une de nos sessions planifiées en inter-entreprises jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation sous réserve de disponibilité de places et de labs le cas échéant.
- Votre place sera confirmée à la réception d'un devis ou "booking form" signé. Vous recevrez ensuite la convocation et les modalités d'accès en présentiel ou distanciel.
- Attention, si cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation, vous devrez respecter un délai minimum et non négociable fixé à 11 jours ouvrés avant le début de la session pour vous inscrire via moncompteformation.gouv.fr.

Accueil des bénéficiaires :

- En cas de handicap : plus d'info sur globalknowledge.fr/handicap
- Le Règlement intérieur est disponible sur globalknowledge.fr/reglement